

L'ASSEMBLEE GENERALE

27 JUIN 2014

La présidente Madame SACCARO introduit la séance et présente les différents membres du conseil d'administration ainsi que les représentants des cabinets comptables et d'expertise comptable.

Madame SACCARO remercie également Mme MARZIO, Conseillère générale et la représentante de la Mairie d'Hurigny de leur présence.

1 - Rapport moral

Mme SACCARO retrace l'histoire de l'association ainsi que son objet.

2 – Rapport d'activité de l'association

Mme DEYBER, secrétaire de l'Association jusqu'au mois de septembre revient sur l'année 2013 et l'activité de l'Association.

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois l'année dernière et a notamment adopté le règlement intérieur de fonctionnement des structures.

Au mois de janvier, l'association a organisé sa traditionnelle galette des rois qui s'accompagne d'un spectacle pour les enfants. Face au peu de succès rencontré, la galette n'a pas été organisée en janvier 2014. Elle sera remplacée par un spectacle de Noël pour les enfants.

Au mois de mai pour sensibiliser le public au handicap mental, l'association a organisé une flash mob sur la place St Pierre de Mâcon.

Au mois de juillet, l'Association a tenu son Assemblée générale 2013 et organisée le repas des familles.

Au mois d'octobre, comme toutes les années, l'Association a participé à l'opération brioche au profit de l'adapei. Chaque famille qui le souhaitait a pu vendre des brioches fournies par l'Association. Cette action sera reconduite cette année.

Au mois de décembre, pour la première fois, l'association a fait réaliser des photos de classe. Devant le succès des photos, cette opération sera reconduite en 2014 mais plutôt sur le mois de novembre.

3 - Rapport d'activité des établissements

M.GENILLEAU, Directeur des structures (adultes/enfants) retrace l'activité sur l'année 2013 et commence par remercier les équipes pour la qualité du travail accompli et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

- Les structures enfants : IME - IMPRO

Les travaux réalisés ont permis de réorganiser l'espace disponible pour les enfants.

La fin de l'année 2013 a été mise à profit pour poser les bases d'un partenariat entre les structures enfants des Papillons blancs de Mâcon (PBM) et l'Institut Pierre Charnay (IPC). En effet, l'IPC dispose d'un internat dont la capacité est supérieure aux besoins. Ainsi des réflexions et expérimentations ont été conduites pour que des enfants des PBM puissent passer quelques nuits par semaine à l'internat de l'IPC.

Les contacts et le travail effectué dans ce cadre sur l'année 2013 se traduira par une mise en œuvre effective de ce partenariat en 2014.

Les structures ont fait l'objet d'une évaluation externe obligatoire dont les bons résultats ont permis de délivrer une habilitation pour 15 années de fonctionnement.

Sur 2013, les équipes se sont étoffées.

Monsieur GENILLEAU achève sa présentation des structures enfants par la présentation des activités de l'IME et du SESSAD et rappelle qu'il y a toujours une liste d'attente pour intégrer ces structures.

- Les structures adultes (PUV/CAJ)

Un des points les plus marquant de 2013 a été la mise en œuvre d'un protocole de gestion et de distribution de médicaments pour accroître la sécurité.

Des travaux ont également été réalisés à la PUV (sécurisation de l'ascenseur et huisserie des fenêtres).

Les structures adultes ont connues peu de mouvement de personnel sauf pour l'équipe de nuit.

La PUV a accueilli beaucoup de stagiaire. La structure est toujours complète.

Enfin, M. GENILLEAU dresse le bilan des équipes de la PUV et du CAJ.

- Développement de la communication

Cette année a également été consacrée au développement de la communication. L'objectif était "le porter à connaissance" et "faire reconnaître" l'activité des structures des PBM de Mâcon avec la réactivation du site internet et l'achat du nom de domaine "pbmacon.fr".

Mme Amélie GUYOT qui gère le site internet a été d'une aide précieuse pour mettre en musique la partition souhaitée.

- Projection 2014

M. GENILLEAU est à la recherche de locaux plus adéquate pour la SAJA.

L'année 2014 est également celle de la réalisation du document d'évaluation des risques professionnels et développement du partenariat avec IPC.

4 - Bilan financier

Le bilan financier est présenté par M. Jean BOYADJIAN, comptable de l'association

Le bilan consiste à présenter les comptes d'exploitation de l'association :

- Les produits d'exploitation sont constituées des recettes issues de la vente de bienfaisance, du repas de parents de juillet 2013, des subventions communales, des cotisations des membres de l'association et des dons.

- Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses réalisées dans le cadre des achats des articles de bienfaisance, du chauffage au gaz de la salle polyvalente, des honoraires des cabinets d'expertise comptable et comptable, des cadeaux de fin d'année, de l'animation du repas des parents et du photographe qui a réalisé les photos de classe.
- Les produits financiers représentent les plus value réalisée sur les placements.

Le résultat net comptable de l'association gestionnaire pour l'exercice clos le 31.12.2013. est un déficit de 4 060.61 €.

5. Affectation des résultats

• 5.1 Résultat de l'association gestionnaire

Le déficit de l'association gestionnaire est affecté sur proposition du Conseil d'Administration en totalité en report à nouveau débiteur qui passe ainsi de 126 551.13 € à 130 611.74 €.

Projet associatif

Le projet associatif relatif à la construction de la PUV n'a plus lieu d'être, le Conseil d'Administration propose d'affecter le solde de ce projet associatif à l'apurement d'une partie du report à nouveau débiteur. Le report à nouveau débiteur passe ainsi de 130 611.74 € à 122 155.48€

Autres réserves

Les autres réserves s'élèvent à 675.49 €, le Conseil d'administration propose d'affecter la totalité de ces réserves en apurement d'une partie du report à nouveau débiteur. Le report à nouveau débiteur passe ainsi de 122 155.48 € à 121 479.99 €.

• 5.2 Résultats de la gestion conventionnée

Les résultats nets comptables des services et établissements en gestion conventionnée pour l'exercice clos le 31.12.2013. sont :

- IME AUTISME excédent de 33 454 €
- SESSAD déficit de 2 067 €
- PUV excédent de 29 280 €
- CAJ excédent de 1 897 €

Ces résultats après corrections selon la législation en vigueur ont fait l'objet d'une demande d'affectation auprès des autorités de contrôle et tarification dans les comptes administratifs 2013.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

M.MARCAIRE, expert comptable, fait une compilation des comptes des établissements et de l'association.

M.JARRE, commissaire au compte, certifie que les comptes 2013 sont réguliers et sincères et conformément aux règles comptables françaises.

Sur proposition de M. JARRE, les membres de l'Assemblée Générale valident la nomination d'un commissaire au Compte suppléant:

M BERTOD Jean Marc

17, rue du Champ de Mars, 71 700 TOURNUS.

Le montant de la cotisation pour adhérer à l'association est proposé à 48€.

Il est adopté à l'unanimité.

le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Un parent présent souhaite savoir pourquoi les repas pris le midi par les résidents de la PUV est devenu payant cette année.

Mme MARZIO, Conseillère général lui indique que cela a été mis en place afin d'assurer un traitement égalitaire de tous les citoyens. En effet, il est reprocher au Département de n'a pas appliquer la règle en prélevant moins que d'autres départements sur la prestation compensatoire du handicap. La situation avait été débattue avec d'autres établissements. Cela n'avait pas été fait avec les papillons blancs de mâcon.

M. GENILLEAU précise qu'il y a en effet de gros écart de traitement avec les départements voisins.

6 - Renouvellement du conseil d'administration

Mme Prinet et M. Mauduit sont démissionnaires. L'association enregistre 3 membres sortants (Mme Valérie TISSOT, Mme Nathalie WUYLSTEKER et Mme Catherine RAVIER)

Mme TISSOT Valérie, Mme WUYLSTEKER Nathalie, M. GERNAIS Jean Frédéric, Mme SANTE et M. MICHELEZ Dominique se portent candidat pour devenir membres de l'Association.

Ils sont élus à l'unanimité.

La Secrétaire

Mme REYNAUD

La Présidente

Mme SACCARO